

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 16 décembre 2024 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.



Scannez ce QR code pour découvrir l'intégralité du contenu **DES LÉGALES**

serviceclientslegales@rosselconseil.fr

09 70 80 86 12

VIE JURIDIQUE CIVILE

TRIBUNAUX

SAS LES CHANTIERS

Date du dépôt du Tribunal des Activités Economiques du Havre : 29 août 2025. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE LES CHANTIERS - 59 rue des Chantiers 76600 Le Havre. RCS le Havre 912 800 521. Activité : café bar brasserie.Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.

O DEGRADE

Date du jugement du Tribunal des Activités Economiques du Havre : 29 août 2025.SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE O DEGRADE.91 rue Hélène 76600 Le Havre.Activité : coiffure.Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Mokadem Si Rabah pour une durée de 10 ans

VAPOTAGE

Date du jugement du Tribunal des Activités Economiques du Havre : 29 août 2025. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE VAPOTAGE. avenue du Mont Gaillard Centre Commercial Grand Cap 76620 Le Havre. RCS le Havre 814 857 652. Activité : vente de cigarettes électroniques et consommables. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Blanc Bruno pour une durée de 5 ans

KOUFI ALIMENTATION

Date du jugement du Tribunal des Activités Economiques du Havre : 29 août 2025.SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE KOUFI ALIMENTATION.78 rue Casimir Delavigne 76600 Le Havre.RCS le Havre 828 006 544.Activité : alimentation générale.Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Koufi Hamid pour une durée de 10 ans

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



Commune de LA BONNEVILLE-SUR-ITON

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE PROJET D'ALIENATION DU CHEMIN RURAL N° 14 DU NEUBOURG DIT « CHEMIN DES ROUTIERS » DU MERCREDI 1ER AU VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

Par arrêté n° AM/2025/03/OR du 22 août 2025, le maire de LA BONNEVILLE-SUR-ITON a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'aliénation du chemin rural n° 14 du Neubourg dit « chemin des Routiers » situé lieu-dit La Mare Ancelin. A cet effet, M. Gilles SAPIN, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera en mairie de La Bonneville-sur-Iton du **mercredi 1er octobre à 09h00 au vendredi 17 octobre 2025 à 18h00 inclus**, soit 17 jours consécutifs. Le commissaire enquêteur recevra, en mairie, le :
- **mercredi 1er octobre 2025 de 09 h 00 à 12 h 00**
- **vendredi 17 octobre 2025 de 15 h 00 à 18 h 00**

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera tenu à disposition du public à la mairie de La Bonneville-sur-Iton, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi, mardi et jeudi : de 14h00 à 18h00 – mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00) afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête publique côté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Celles-ci pourront par ailleurs être communiquées oralement ou par écrit au commissaire enquêteur, à l'occasion de ses permanences, dont les dates et horaires sont précisés ci-dessus.

Elles pourront également être reçues pendant toute la durée de l'enquête, soit jusqu'au vendredi 17/10/2025 à 18h00 :

- par voie postale, à l'adresse suivante :
Monsieur le commissaire enquêteur -

Mairie - 39A rue Jean Maréchal 27190 La Bonneville-sur-Iton ;

- par voie électronique, à l'adresse courriel suivante : iton@labonnevillesuriton.fr en précisant dans l'objet la mention « A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur ».

L'enquête publique sera close le vendredi 17/10/2025 à 18h00.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune (https://www.labonnevillesuriton.fr/) pendant une durée de 1 an à compter de la clôture de l'enquête publique.

ENQUÊTES PUBLIQUES

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DE L'UTILITE PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT
PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Aménagement d'une voie verte en rive droite de la Seine entre les communes de Saint-Pierre-de-Manneville et Duclair

Métropole Rouen Normandie

Il est procédé du **jeudi 4 septembre 2025 à 13h30 au vendredi 3 octobre 2025 à 12 h**, soit pour une durée de trente jours, à une **enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement d'une voie verte en rive droite de la Seine entre les communes de Saint-Pierre-de-Manneville et Duclair** ainsi qu'à une **enquête parcellaire**.

Ces enquêtes se déroulent sur le territoire des communes de Saint-Pierre-de-Manneville, Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville, Hénouville, Saint-Pierre-de-Varengueville et Duclair (siège de l'enquête).

La Métropole Rouen Normandie souhaite, dans le cadre du Plan Vélo 2035, développer le Réseau Interconnecté Vélo en réalisant une voie verte le long de la Seine entre les communes de Saint-Pierre-de-Manneville et de Duclair.

Cet aménagement d'environ 15 km, ouverts aux piétons et aux cyclistes, viendra compléter la voie verte réalisée en 2016 entre les communes de Val-de-la-Haye et Saint-Pierre-de-Manneville.

L'autorité compétente pour déclarer l'utilité publique du projet est le préfet du département de la Seine-Maritime.

Madame Martine Hédou, cadre dans l'industrie pharmaceutique à la retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêtrice et Monsieur Jacques Lamy, ingénieur territorial à la retraite, est désigné en qualité de suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier d'enquête sous format papier ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés dans les mairies de Duclair, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Pierre-de-Manneville et Saint-Pierre-de-Varengueville aux jours et heures habituels d'ouverture au public

Le dossier est également consultable :

– en version papier dans les mairies des communes d'Hénouville et Quevillon

– sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-prevention-des-risques/Enquetes-publiques-et-Consultations-du-public/Enquetes-publiques/DECLARATION-D-UTILITE-PUBLIQUE/Amenagement-d-une-voie-verte-en-rive-droite-de-la-Seine-entre-Duclair-et-Saint-Pierre-de-Manneville)

– sur le site https://www.registre-numerique.fr/amenagementvoieverterivedroite

– sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de la Seine-Maritime

– Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'Utilité Publique et de l'Environnement, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête.

Toute observation peut en outre être adressée par correspondance à l'attention de la commissaire enquêtrice :

– à l'adresse du siège de l'enquête publique : Mairie de Duclair – Place du Général de Gaulle – 76 480 Duclair

– par voie électronique, à l'adresse : amenagementvoieverterivedroite@mail.registre-numerique.fr

– en déposant sur le registre dématérialisé sur le site: https://www.registre-numerique.fr/amenagementvoieverterivedroite

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont tenues à la disposition du public, en consultation, et dans les meilleurs délais, sur le site internet du registre électronique https://www.registre-numerique.fr/amenagementvoieverterivedroite

Afin notamment d'informer le public, et recevoir ses éventuelles observations, **La commissaire enquêtrice assure cinq permanences aux lieux, jours et heures suivants :**

– **jeudi 4 septembre 2025 à la mairie de Duclair de 13h30 à 16h30**

– **jeudi 11 septembre 2025 à la mairie de Saint-Martin-de-Boscherville de 15 h à 18 h**

– **mercredi 17 septembre 2025 à la mairie de Saint-Pierre-de-Varengueville de 14 h à 17 h**

– **lundi 22 septembre 2025 à la mairie de Saint-Pierre-de-Manneville de 9 h à 12 h**

– **vendredi 3 octobre 2025 à la mairie de Duclair de 9 h à 12 h.**

Toutes les informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de la Métropole Rouen Normandie en écrivant à l'adresse : iopn@metropole-rouen-normandie.fr. A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice dans les mairies concernées, à la préfecture de la Seine-Maritime (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'Utilité Publique et de l'Environnement), et sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime.

Le présent avis sera affiché dans les mairies de Saint-Pierre-de-Manneville, Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville, Hénouville, Saint-Pierre-de-Varengueville et Duclair.



PARIS NORMANDIE

Plus de 20 000
annonces légales

publiées dans nos titres
et sites internet en 2023.

Et si c'était la vôtre ?

Pour toutes questions concernant la publication
de vos annonces légales et la prise en charge
de vos formalités, contactez-nous.



Hugo Bourdieu

hbourdieu@rosselconseil.fr

06 07 36 57 43 ou 09 70 80 86 12

Avec



PROXI
ENTREPRISE

✓ Accessible 7j/7

✓ Simple & intuitive

✓ Attestation de parution immédiate

✓ Choix multiple du support habilité

✓ Paiement par CB en ligne

Contactez-moi



Emilie Hill

ehill@rosselconseil.fr

06 01 20 64 74 ou 09 70 80 86 12

La vie des sociétés

7420805701 - VS

Dénomination :

EURL X2R

Forme : EURL

Capital social : 5 000 euros

Siège social :

37, chemin de la Perelle Bas
14130 FIERVILLE-LES-PARCS
929109957 RCS Lisieux

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 29 août 2025, l'associé unique a décidé, à compter du 29 août 2025, de transférer le siège social à Lotissement La Garderie, 27210 Conteville.

Personne ayant le pouvoir d'engager la société :

M. Xavier Denis André RETOUT, demeurant 851, route de Beaumont, 14130 Reux.

Radiation du RCS Lisieux et immatriculation au RCS de Bernay.

7421109201 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 août 2025, à Le Vieil-Évreux.

Dénomination : RBYS.

Forme : société par actions simplifiée.

Siège social : 12, rue Roland-Garros,

27930 Le Vieil-Évreux

Objet : la conception, la fabrication, la transformation, l'assemblage, la production, la mise au point, le conditionnement et la distribution de tous produits, pièces, composants ou équipements, notamment à caractère industriel ou manufacturé.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : aucune.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : O2R INVEST SAS, 56, rue Jean-Biondi, 60260 Lamorlaye immatriculée au RCS Compiègne sous le numéro 930 438 833.

Représentant permanent : Antoine RUAUD.

En qualité de membres d'un comité de direction : M. Antoine RUAUD, 1, lotissements Les Prévostes, 27930 Le Boulay-Morin.

La société sera immatriculée au RCS Evreux.

Pour avis,
M. RUAUD Antoine.



Avis administratifs

7420885201 - AA



Commune de LA BONNEVILLE-SUR-ITON

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE 1ER AVIS

Sur le projet d'aliénation du chemin rural n° 14 du Neubourg dit "Chemin des Routiers" du mercredi 1er au vendredi 17 octobre 2025

Par arrêté n° AM/2025/03/OR du 22 août 2025, le maire de La Bonneville-sur-Iton a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'aliénation du chemin rural n° 14 du Neubourg dit "Chemin des Routiers" situé lieudit "La Mare Ancelin". A cet effet, M. Gilles SAPIN, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de La Bonneville-sur-Iton du mercredi 1er octobre à 9 h 00 au vendredi 17 octobre 2025 à 18 h 00 inclus, soit 17 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur recevra, en mairie, le :
- mercredi 1er octobre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
- vendredi 17 octobre 2025 de 15 h 00 à 18 h 00

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera tenu à disposition du public à la mairie de La Bonneville-sur-Iton, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi, mardi et jeudi : de 14 h 00 à 18 h 00 - mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00) afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête publique côté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Celles-ci pourront par ailleurs être communiquées oralement ou par écrit au commissaire enquêteur, à l'occasion de ses permanences, dont les dates et horaires sont précisés ci-dessus.

Elles pourront également être reçues pendant toute la durée de l'enquête, soit jusqu'au vendredi 17 octobre 2025 à 18 h 00 :

- par voie postale, à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie - 39A, rue Jean Maréchal, 27190 La Bonneville-sur-Iton ;
- par voie électronique, à l'adresse courriel suivante :

iton@labonnevillesuriton.fr en précisant dans l'objet la mention "À l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur".

L'enquête publique sera close le vendredi 17 octobre 2025 à 18 h 00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune

<https://www.labonnevillesuriton.fr/> pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

7420143401 - AA



Consultation du public relative au projet de schéma régional des carrières (SRC)

AVIS

La consultation du public par voie électronique sur le projet de SRC sera ouverte du 25 septembre 2025 au 25 octobre 2025 inclus.

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier sera mis à disposition sur le site internet de la DREAL à l'adresse suivante Rubrique Elaboration du schéma régional des Carrières : les carrières | DREAL Normandie <https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/les-carrieres-r495.html>

Le dossier sera également, à la demande, mis à disposition du public sur support papier à la DREAL Normandie - Site de Rouen -

Le public sera invité à déposer ses observations :

- soit via un formulaire en ligne : Rubrique Participation du public : les carrières | DREAL Normandie <https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/les-carrieres-r495.html>
- soit par courrier à l'adresse suivante :

Avis consultation du public projet SRC - DREAL Normandie - Service Eau Littoral Biodiversité - Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - Rouen Cedex.

Ventes

7420650501 - VI

VENTE

CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HLM), en application des articles L. 443-12, R 443-12 et D 443-12-1 du CCH, vend 2 maisons sises résidence Les petits Prés à Pont-Audemer (27500) : -T3, UG 142235, maison de plain-pied sise 19, avenue Jean-Monnet, surface de 69 m² environ, avec garage et jardin privatif. DPE : D - Classe Climat : D ; montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 900 euros et 1 260 euros, année de référence 2021 (abonnement compris). Prix : 115 000 euros*. -T5, UG 142237, maison mitoyenne sise 26, av. des Sports, surface de 104 m² environ, avec garage et jardin privatif. DPE : C - Classe Climat : C ; montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1 040 euros et 1 470 euros, année de référence 2021 (abonnement compris). Prix : 139 000 euros*. Les informations sur les risques auxquels ce(s) bien(s) est exposé(s) sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. *hors frais de notaire et bancaires. Contact : CDC HABITAT Ventes - Serge GIFFARD, Tél : 09 74 48 62 21 serge.giffard@cdc-habitat.fr - Date limite de remise des offres : 09/10/2025. Les offres (lettre d'intention d'achat) doivent être adressées par courriel serge.giffard@cdc-habitat.fr ou (par courrier RAR à CDC HABITAT Social - M. Serge GIFFARD - 4, avenue du Maréchal Montgomery, CS 45337, 14053 Caen Cedex 4) - La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 soit 0,204 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

La centrale des marchés
Par MEDIALEX

france marchés .com

Trouvez gratuitement le bon marché public près de chez vous !

lacentraledesmarches.com

Votre journal est fait à 95% avec du papier recyclé !



Annonces légales et judiciaires

MEDIALEX

Faites-nous parvenir vos annonces légales et judiciaires

Vie de société, fonds de commerce, enquête publique, marché public, avis d'attribution, publication judiciaire, vente judiciaire et autre annonce

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00

Adresse postale : 10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex

actu.fr
L'actu près de chez vous

Eure Infos
La Dépêche d'Évreux